

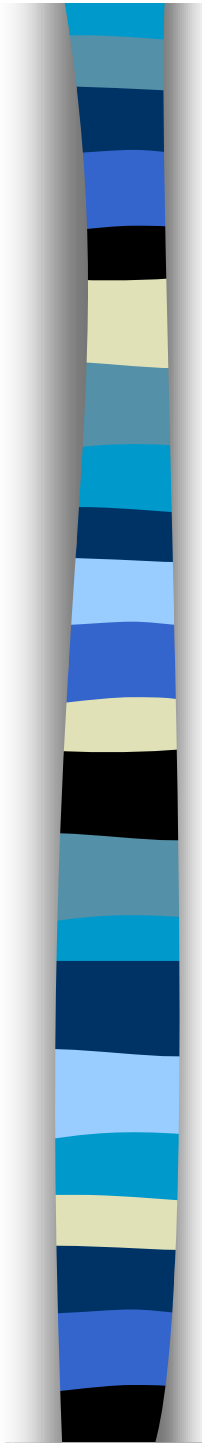


# Missions de la coordination Hospitalière de Charleville-Mézières



# La Coordination Hospitalière

- Constituée d'une IDE référente (temps dédié), d'un médecin référent et d'une équipe d'astreintes : création en 2001
- Participe au recensement des donneurs ainsi qu'à l'activité de prélèvement d'organes et de tissus (cornées) en respectant les règles de bonnes pratiques (Loi de bioéthiques 1994 - 2004)

- 
- Lien entre :
    - service d'urgences, réanimation, médecin traitant, autorité judiciaire, imagerie médicale, laboratoire, bloc opératoire, service funéraire
    - en liaison permanente avec l'Agence de la Biomédecine inter-régional en cours de PMO
    - avec la famille du donneur



# Le réseau de prélèvement

## RESEAU CHAMPARDENNAIS

*Reims, Charleville, Châlons, Troyes,  
Chaumont, St Dizier*

- Existe depuis 2001
- A pour but d'augmenter le recensement et l'activité de prélèvement
- Lien entre les coordinations



## SOUS RESEAU : CH SEDAN

*Nécessité d'appartenir à un réseau*

- Convention de partenariat et charte du réseau
- Fiche réflexe avec arbre décisionnel de prise en charge d'un donneur potentiel et déplacement de la coordination sur site, pour recueil de témoignage auprès de la famille quant à l'opposition éventuelle au prélèvement
- **3 donneurs en 2008 dont 2 prélevés**



## Autres missions de la coordination

- Mission d'information et de formation : personnel hospitalier, lfsi, collèges....
- Promotion du don auprès du public : conférence, stand lors de grandes manifestations sportives ou culturelles, lieu de mémoire....



## En Conclusion :

- La coordination doit s'inscrire dans une démarche qualité (programme d'évaluation: cristal action, certification par audit).
- La coordination a un rôle d'interface entre l'Agence de la biomédecine et les établissements de santé